



TRÈS
Trois-Rivières

La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir un poste de :

COMMIS – PARCS ET MOBILIER URBAIN

Concours 2018-033-T

Direction des travaux publics

(Poste temporaire 2 ans, syndiqué col blanc - 38,75 h /semaine)

Période d'affichage : du 1^{er} au 16 décembre 2018

Description sommaire

Sous l'autorité du Planificateur – entretien centralisé, la personne titulaire du poste fait l'inspection des modules de jeux, du mobilier urbain, des clôtures et soulève toutes les anomalies présentes dans les différents parcs et espaces verts de la Ville. Elle doit documenter ses observations dans le système de gestion des actifs, s'assurer du suivi des commandes de pièces, accompagner les entrepreneurs lors de l'installation ou de la réparation des équipements. La personne sera aussi responsable de faire les audits pour l'entretien ménager dans les bâtiments municipaux.

Exigences

- Secondaire V
- Un an d'expérience dans les attributions.
- Permis de conduire valide

Qualifications et habiletés requises

- Capacité de travailler dans un environnement informatique et connaissance de base de certains logiciels de la suite Office.
- Bonne communication verbale.
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur.
- Capacité de travailler à l'extérieur selon différentes conditions.
- Être à l'aise pour s'orienter dans la Ville.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières.

Le taux horaire lors de l'entrée en fonction est de 20,71 \$ (pour un échelon maximum à 24,60 \$).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le **16 décembre 2018 à 16 h 30**, en spécifiant le numéro de concours (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines
Concours 2018-033-T
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.

v3r.net